



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

FORMULAIRE DE CANDIDATURE COMMISSION RÉGIONALE CONTRÔLE DES MUTATIONS

Formulaire à retourner au plus tard le 23 février 2026 :

- par e-mail à : direction@lfna.fff.fr
- ou par courrier : LFNA - 17 bis rue Joliot Curie - CS 60139- 33 167 St-Médard-en-Jalles Cedex

PHOTO

Etat civil et coordonnées

Nom-Prénom :

Né(e) le :

Situation professionnelle :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Portable :

E-mail :

Si vous êtes licencié(e), numéro de licence :

Catégorie, si licencié(e)

- | | | |
|-------------------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> Présidence | <input type="checkbox"/> Dirigeant(e)* | <input type="checkbox"/> Educateur/trice* |
| <input type="checkbox"/> Joueur/se* | <input type="checkbox"/> Arbitre* | <input type="checkbox"/> Autre* |

*Fonction/ Niveau... :

*Club/ District/ Autre :

Disponibilités

- | | | | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Mercredi | <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Vendredi |
| <input type="checkbox"/> Matin | <input type="checkbox"/> Après-midi | | <input type="checkbox"/> Soir | |

Le rôle et missions de la CR de contrôle des mutations

La Commission a pour mission principale d'étudier les demandes de mutations de joueurs bloqués par les clubs, dans le respect des règlements généraux de la FFF et de la LFNA.

À ce titre, elle veille à l'application rigoureuse de la réglementation en vigueur et a élaboré un règlement interne, mis à jour chaque saison, précisant les modalités de traitement des dossiers.

La Commission se réunit en présentiel une à deux fois par semaine sur le site de Puymoyen (16) en période de forte activité (juillet, août, septembre et janvier). En dehors de ces périodes, les réunions se tiennent en visioconférence, à raison d'au minimum une fois par mois.

Elle traite les demandes de double licence pour les enfants de parents séparés, ainsi que toute question réglementaire relative aux mutations soumise par les clubs

Date et signature :